



**DATE DE PUBLICATION : 23 mai 2017**

Le chef du service de la Protection sociale

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Hervé GONSARD, le 1<sup>er</sup> avril 2017 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Ressources humaines, à Mme Martine HAMPARTZOUMIAN, directeur de l'Administration du personnel le 1<sup>er</sup> avril 2017 ;

Vu la délégation de signature donnée par Martine HAMPARTZOUMIAN, directeur de l'Administration du personnel, à M. Alain ROULLEAU, chef du service de la Protection sociale, le 15 mai 2017.

Délégation permanente est donnée à Mme Caroline BENARD, responsable de la section Gestion des Contrats du service de la Protection sociale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités des sections Chômage et Complémentaire santé.

Fait à Paris, le 22 mai 2017

Alain ROULLEAU